



Conditions d'admission

- Après la seconde professionnelle « services aux personnes et aux territoires »
- Sur décision du DRAAF, et après avis de l'équipe pédagogique, une dérogation pour entrer en classe de 1ère Baccaauréat Professionnel est possible pour des élèves issus de 1ère d'un autre Baccaauréat ou d'une 2nde générale et technologique.

La formation

La durée des études est de deux ans (1ère et terminale).

Les enseignements sont regroupés en modules. Chaque module est interdisciplinaire et la durée varie de 50 à 100 heures. L'ensemble représente 1708 heures sur les 2 années, soit un horaire hebdomadaire de 30,5 heures.

Au cours de la formation, l'élève effectue 14 à 16 semaines de stage en entreprise ou consacrées à des études de milieu ou voyages d'études.

Poursuite d'études et débouchés

Le titulaire du Bac Pro SAPAT a acquis une qualification professionnelle de technicien de niveau IV.

Le titulaire du Bac Pro SAPAT peut s'orienter vers :

- Des BTSA dont Services, ACSE, Technico Commercial
- Des sections TS de l'Éducation Nationale comme Tourisme, Forces de vente, Action commerciale, Économie Sociale et Familiale, Hôtellerie restauration...

Toutes ces poursuites d'études sont conditionnées par le très bon niveau du dossier présenté.

Le technicien de service est employé au sein de structures diverses (collectivités locales, associations, office de tourisme rural, structures d'accueil de personnes âgées ou enfants...) où il agit en tant qu'organisateur de prestations de services, en interaction directe ou non avec l'utilisateur.

Enseignement Général	Matière	Heures
MG1 Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	Français	112
	ESC	84
	Histoire—Géo	84
	Documentation	28
MG2 Langue et culture étrangère	Anglais	98
MG3 E.P.S.	E.P.S.	112
MG4 Culture scientifique et technologique	Mathématiques	112
	Biologie Ecologie	70
	Physique Chimie	70
	Informatique	28

Enseignement	Matière	Heure
MP1 Caractéristiques et besoins des populations des territoires ruraux	E.S.F.	42
	Biologie Ecologie	56
	ESC	28
MP2 Contexte des interventions de services	S.E.S.G. (Economie)	42
	Histoire Géo	42
	Biologie Ecologie	14
	E.S.C.	14
MP3 Organisation d'une intervention de services aux personnes	E.S.F.	70
MP4 Communication en situation professionnelle	E.S.F.	14
	Informatique	42
	E.S.C.	14
MP5 Accompagnement de la personne dans sa vie quotidienne	E.S.F.	184
MP6 Action professionnelle à destination d'un territoire rural	S.E.S.G.	70

Module d'Adaptation Professionnel	Heures
Préparation à la poursuite d'études après le Bac Pro SAPAT (aide-soignante, infirmière...)	56

E.I.E. (Enseignements à l'Initiative de l'Etablissement)	Heures
Etude du goût des terroirs ardéchois	112

Enseignements Facultatifs	Heures
Activité sportive spécialisée	3